Dirigeant non salarié, Patron de PME non salarié, …..

Le SIM'UP vous ouvre ses Portes !

Patron de PME, employeurs non-salariés, si cette période est difficile pour vos salariés, elle l'est aussi pour vous !

Face à ce constat, nous avons décidé de vos ouvrir les portes du SIM'UP.

Si vous le souhaitez, vous avez désormais la possibilité de rencontrer, à l'instar de vos salariés et selon les mêmes conditions (tarifs, prise de RDV…),

- le médecin du travail de votre entreprise
- et de bénéficier d'un **accompagnement psychologique** et du soutien de votre service de santé au travail.

Patron de PME, employeurs non-salariés, n'hésitez donc pas à nous solliciter !

Retrouvez les informations ci-dessous !

ADMINISTRATIF : 22 rue de Lille – B.P. 40018 – 59431 HALLUIN Cedex / Tél. (administratif) : 03 20 94 01 25 / E-mail : contact@sstsimup.fr
UNITÉ DE PRÉVENTION D'HALLUIN : 22 rue de Lille – B.P. 40018 – 59431 HALLUIN Cedex / Tél. (médical) : 03 20 94 12 54 / E-mail : accueil@sstsimup.fr
UNITÉ DE PRÉVENTION DE COMINES : 70 rue d'Hurlupin – 59560 COMINES / Tél. (médical) : 03 28 38 67 60 / E-mail : comines@sstsimup.fr
Siret 300 171 196 00011 – TVA FR 35 300 171 196 00011

SIM'UP

Service Interprofessionnel de Santé au Travail Métropole Nord - Vallée de la Lys

POINT ECOUTE

Face au contexte actuel de la COVID 19, le SIM'UP propose au chef d'entreprise un accompagnement par des professionnels de Santé

Médecin du Travail de votre entreprise

Psychologue du Travail

« Afin de préserver la santé des entreprises, il est aussi important de prendre soin de celle des employeurs ».

- *Vous êtes dirigeant d'une entreprise adhérente aux services du SIM'UP et vous vous trouvez en difficulté face au contexte actuel de la COVID 19 ?*
- *Vous ne savez plus quelle direction emprunter pour solutionner vos difficultés ?*
- *La situation a des conséquences sur votre santé mentale (stress, anxiété,…) et vous souhaitez être conseillé et outillé afin de faire face ?*

Dans ces moments, **une écoute attentive et professionnelle par un psychologue du travail** est nécessaire et efficace.

Le point écoute vous permet :

- d'être accueilli, écouté et accompagné à votre demande ;
- d'évoquer toute situation délicate rencontrée ;
- d'extérioriser, de faire baisser la charge émotionnelle auprès d'une personne extérieure et neutre
- le cas échéant, d'envisager un accompagnement individuel plus approfondi ;

L'objectif est de vous accompagner à prendre du recul par rapport à une situation, de vous apporter une écoute, de vous aider dans votre ***recherche de solution***

Sur le plan pratique cette cellule prend la forme de **permanences d'entretiens individuels** qui peuvent se dérouler, à votre convenance :

- dans les locaux du Service de Santé au Travail
- dans les locaux de l'entreprise
- par visioconférence

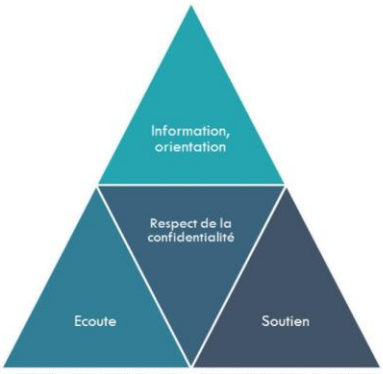

Vous pouvez solliciter un rendez-vous en contactant nos centres

Halluin : 03.20.94.12.54 **Comines : 03 28 38 67 60**

ADMINISTRATIF : 22 rue de Lille – B.P. 40018 – 59431 HALLUIN Cedex / Tél. (administratif) : 03 20 94 01 25 / E-mail : contact@sstsimup.fr
UNITÉ DE PRÉVENTION D'HALLUIN : 22 rue de Lille – B.P. 40018 – 59431 HALLUIN Cedex / Tél. (médical) : 03 20 94 12 54 / E-mail : accueil@sstsimup.fr
UNITÉ DE PRÉVENTION DE COMINES : 70 rue d'Hurlupin – 59560 COMINES / Tél. (médical) : 03 28 38 67 60 / E-mail : comines@sstsimup.fr
Siret 300 171 196 00011 – TVA FR 35 300 171 196 00011